

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CP/2017/215 - 06020 - Partenariat
Proposition d'attribution de subventions et d'approbation
de projets de conventions de parrainage à conclure avec les
radios associatives "Azur FM", "Radio Judaïca" et "Accent 4"**

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de parrainer les émissions radiophoniques de l'association Culture et expression locale exploitant un service radiophonique dénommé "Radio Azur FM" et, à ce titre, d'attribuer une subvention d'un montant de 8 640 € à cette association, pour l'année 2017 ;
- décide de parrainer les émissions radiophoniques de l'association strasbourgeoise de diffusion de la culture juive exploitant un service radiophonique dénommé « Radio Judaïca 102,9 FM » et, à ce titre d'attribuer une subvention de 8 640 € à cette association pour l'année 2017 ;
- décide de parrainer les émissions radiophoniques de l'association pour la promotion de la musique classique exploitant un service radiophonique dénommé "Accent 4" et, à ce titre, d'attribuer une subvention de 5 400 € à cette association, pour l'année 2017 ;
- approuve les termes des trois projets de conventions de parrainage à conclure pour l'année 2017 entre le Département du Bas-Rhin et l'association Culture et expression locale, l'association strasbourgeoise de diffusion de la culture juive, l'association pour la promotion de la musique classique, respectivement pour les émissions des radios associatives "Radio Azur FM", "Radio Judaïca 102,9 FM" et "Accent 4", telles que jointes en annexe ;

- autorise son président à signer les trois conventions de parrainage précitées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170515-lmc1109194-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/05/17